

Relevé de décisions de la commission de la recherche plénière du conseil académique de l'Université Rennes 2

En sa séance du **24 avril 2026**, la commission de la recherche plénière :

- A approuvé le procès-verbal de la séance du 20 février 2026 ;
- A entendu la présentation du bilan des Presses Universitaires de Rennes (PUR – SAIC Edition) par son directeur, Pierre-Henry Frangne ;
- A entendu les présentations des directions de cinq unités de recherche dans le cadre de l'évaluation HCERES :
 - UR ACE par Hélène Machinal ;
 - UR Celtic-BLM par Erwan Hupel ;
 - UMR CNRS 6625 IRMAR par Mihai Gradinaru ;
 - UR LIDILE par Christine Evain ;
 - UR PREFICS par Jean-Luc Bouillon.
- A approuvé le classement des demandes d'Allocation d'Installation Scientifique (AIS) Fonctionnement auprès de Rennes Métropole ;
- A reporté le point relatif aux règles de composition des jurys de thèses à la commission de la recherche plénière du 29 mai.

Le 7 mai 2026

Le Président du Conseil Académique



Emmanuel GUISELIN